

Le 29 mai 2018

Première Conférence Ligérienne de l'Eau Agir pour reconquérir le bon état des eaux en Pays de la Loire

Christelle Morançais, Présidente de la Région des Pays de la Loire et Nicole Klein, Préfète de la région Pays de la Loire, Préfète de la Loire-Atlantique, ont co-présidé ce 29 mai 2018 la première Conférence Ligérienne de l'Eau dans les locaux de l'Hôtel de Région à Nantes, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Le lancement de cette conférence a permis de poser les premiers jalons d'une instance dont les objectifs sont d'informer et de favoriser les échanges avec et entre les acteurs du territoire et de lancer une nouvelle dynamique pour la reconquête du bon état des cours d'eau.

En Pays de la Loire, 11% seulement des cours d'eau sont en bon état écologique malgré les actions déjà mises en œuvre par les différents acteurs.

La Région a engagé depuis plus de 10 ans une politique volontariste et partenariale qui s'appuie sur les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et les territoires avec l'outil de Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV), ce dispositif d'aide couvre plus de 85 % du territoire régional et a permis, grâce à une aide régionale de plus de 46 M€, le financement de près de 146 M€ d'actions en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Le 21 juillet 2017, la Région a consolidé sa collaboration avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne en signant une convention de partenariat (2017-2020) pour renforcer la synergie des actions de la Région et de l'Agence de l'eau sur le territoire régional. En complément de cette convention, la Région a répondu à l'appel à projets LIFE intégré lancé par la Commission européenne en proposant un projet sur la qualité de l'eau et des milieux aquatiques (REVERS'EAU), et qui vise à accélérer et amplifier la mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire-Bretagne pour la reconquête du bon état des masses d'eau.

Les services de l'État et ses opérateurs, en particulier l'agence de l'eau et l'agence française pour la biodiversité, agissent en mobilisant trois leviers :

- l'élaboration de plans d'actions départementaux ciblant les actions prioritaires à mener pour améliorer la qualité de l'eau ;
- le soutien financier des porteurs de projets par l'agence de l'eau, qui a engagé en 2017 plus de 75 millions d'euros au profit des Pays de la Loire ;
- l'encadrement des pratiques qui nuisent à la bonne qualité des cours d'eau. Les services de l'État accompagnent les porteurs de projets, mais aussi élaborent la réglementation et contrôlent sa bonne application.

Pour reconquérir la qualité de l'eau des Pays de la Loire, la Région et l'Etat ont donc souhaité aller plus loin en élaborant une vision commune à l'échelle régionale, en partenariat avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne. L'objectif recherché est de renforcer la dynamique de reconquête du bon état des eaux, d'assurer une meilleure transversalité des politiques régionales et une coordination multi-acteurs accrue. Cette première Conférence Ligérienne de l'Eau organisée à l'Hôtel de Région avait pour objectif de donner une nouvelle impulsion à la politique de l'eau en créant un lieu privilégié d'informations et d'échanges pour tous les acteurs du territoire, favorisant leur adhésion et leur implication. Une grande diversité d'acteurs était conviée à cette manifestation : représentants de collectivités, des professionnels, des industriels dont ceux de l'agro-alimentaire et des acteurs de la société civile. Avec près de 150 participants, cette conférence a été l'occasion de partager l'état des lieux actuel et d'échanger sur les démarches en cours. La Région des Pays de la Loire a également présenté l'avancement du projet REVERS'EAU qui sera déposé à la Commission Européenne en septembre prochain. Cette conférence régionale a vocation à devenir une instance de partage sur tous les sujets à enjeux de l'eau.

Contacts presse

Conseil régional des Pays de la Loire,
Nadia Hammache : nadia.hammache@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 62
www.paysdelaloire.fr - @paysdelaloire

Préfecture de la région Pays de la Loire, Préfecture de la Loire-Atlantique
Service régional de la communication interministérielle (SRCI) : pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr - 02 40 41 20 91 / 92
www.pays-de-la-loire.gouv.fr - @Prefet44